

APSARA SAM, BÉNÉFICIE DU TUTORAT

- **Qu'est-ce qui vous a amené à faire appel au tutorat étudiant ?**

Étant en licence LEA, il m'était impératif de m'améliorer en allemand qui est ma LV2. Déjà, en 1^{ère} année, le dispositif de tutorat nous a été présenté par nos professeurs et je n'ai donc pas hésité à contacter Rachel Fettu, tutrice d'allemand.

- **Quels sont selon vous les avantages de cet accompagnement ?**

La liberté de travailler ce que l'on veut au rythme souhaité. Le libre choix des créneaux de travail aussi, on peut très bien demander une séance de tutorat par mois ou plusieurs séances par semaine ! Tout dépend de nos disponibilités et de celles de notre tutrice ou tuteur.

- **À titre personnel, que vous apporte le tutorat ?**

Cela m'a permis de prendre confiance en mes capacités dans la langue allemande et de combler les lacunes que j'avais. En plus de m'être améliorée, j'ai pu faire connaissance avec Rachel, ma tutrice, avec qui je me sens à l'aise que ce soit pour poser des questions sur l'allemand ou sur les poursuites d'études possibles à la suite d'une licence LEA.

- **Quel conseil donneriez-vous à un étudiant qui hésiterait à faire appel à un tuteur ?**

Si vous avez des lacunes ou si vous voulez simplement renforcer vos acquis dans une matière, il ne faut pas hésiter. Personnellement, je craignais un peu qu'on m'impose des séances fréquentes alors que c'est vraiment au choix. C'est tout de même un engagement mais qui en vaut la peine. Alors n'hésitez pas, les tutrices et tuteurs sont bienveillants et à votre écoute en fonction de vos besoins.

Publié le : 2022-04-06 10:39:14